



N° de téléphone et adresse du Bureau de l'aide juridique le plus près de chez vous :

.....

.....

.....

Lors de votre rendez-vous, apportez les documents et les renseignements permettant d'établir votre situation financière ainsi que celle des membres de votre famille. Vous devez aussi apporter tous les documents relatifs à votre litige. Si vous bénéficiez de l'aide sociale, vous devez en apporter la preuve.

L'aide mémoire ci-après vous aidera à préparer votre première rencontre avec l'aide juridique.

INFORMATIONS PERSONNELLES

- Votre nom, adresse et date de naissance
- Numéro d'assurance sociale
- Noms et dates de naissance des membres de votre famille
.....
.....
.....
- Preuve de fréquentation scolaire d'un enfant majeur, s'il y a lieu

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Pour établir vos revenus

(Veuillez apporter les documents applicables à votre situation)

- Preuve de la sécurité du revenu
- Certificat de cessation d'emploi
- Déclaration fiscale (rapport d'impôts) et avis de cotisation de l'année précédente
- Commissions
- Frais de garde versés (avec reçus)
- Preuve de prestations de la CSST ou de la SAAQ

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Pour établir vos revenus - suite

- Dans le cas de représentation des enfants : lettre des parents qui confirme leur nom et adresse. Cette lettre doit aussi indiquer s'ils subviennent aux besoins du ou des enfants et depuis quand. Revenus d'intérêts
- Dernier talon de paie avec cumulatif
- Preuve d'assurance emploi (chômage)
- États financiers et bilan (travailleur autonome, revenus d'entreprise)
- Pension alimentaire versée (avec reçus) ou reçue Frais de scolarité
- Carte étudiante
- Preuve de pension de vieillesse et/ou R.R.Q.
- Revenus de loyer
- Pourboires

Actifs

- Compte de taxes de tous les immeubles
- REER
- Solde hypothécaire
- Revenus et dépenses de location d'un immeuble (formulaire TP 128 de Revenu Québec)

Liquidité

- Livrets de banque à jour
- Dépôts à terme, placements, actions, obligations, etc.

Pour établir les services dont vous avez besoin

(Veuillez apporter les documents concernant votre dossier à la cour)

- Promesse de comparaître ou sommation ou dénonciation
- Mise en demeure
- Procédures
- Antécédents judiciaires
- Contrat ou tout autre document reçu de la cour

Pour en savoir plus sur comment faire une demande d'aide juridique, veuillez visiter le site de la Commission des services juridiques www.csj.qc.ca